

## Qualité de l'emploi au Canada

### Durée de l'emploi, 2023

Date de diffusion : le 15 octobre 2024



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Durée de l'emploi, 2023

La durée d'occupation d'un emploi, c'est-à-dire la période durant laquelle une personne travaille pour le même employeur ou la même entreprise, est un indicateur du degré de stabilité de l'emploi au sein du marché du travail. Une proportion décroissante de travailleurs ayant une plus longue durée d'emploi peut indiquer que les conditions d'emploi sont moins stables. Une courte durée d'occupation d'un emploi peut accroître l'insécurité financière et, par conséquent, nuire au bien-être des travailleurs. Parallèlement, une durée d'emploi plus courte peut être due à la mobilité professionnelle des travailleurs, notamment des jeunes travailleurs et des nouveaux travailleurs passant d'un emploi temporaire à un emploi permanent, de même que les employés possédant des compétences transférables en demande qui peuvent plus facilement obtenir un emploi de meilleure qualité.

L'indicateur porte sur la proportion de personnes en emploi au Canada qui travaillent pour le même employeur ou à la même entreprise depuis moins de 1 an, depuis 1 an à moins de 5 ans, depuis 5 ans à moins de 10 ans et depuis 10 ans ou plus, à partir des moyennes annuelles tirées de l'Enquête sur la population active (EPA). À moins d'indication contraire, l'analyse porte sur les travailleurs âgés de 25 ans et plus.

## Tendances historiques, 1976 à 2023

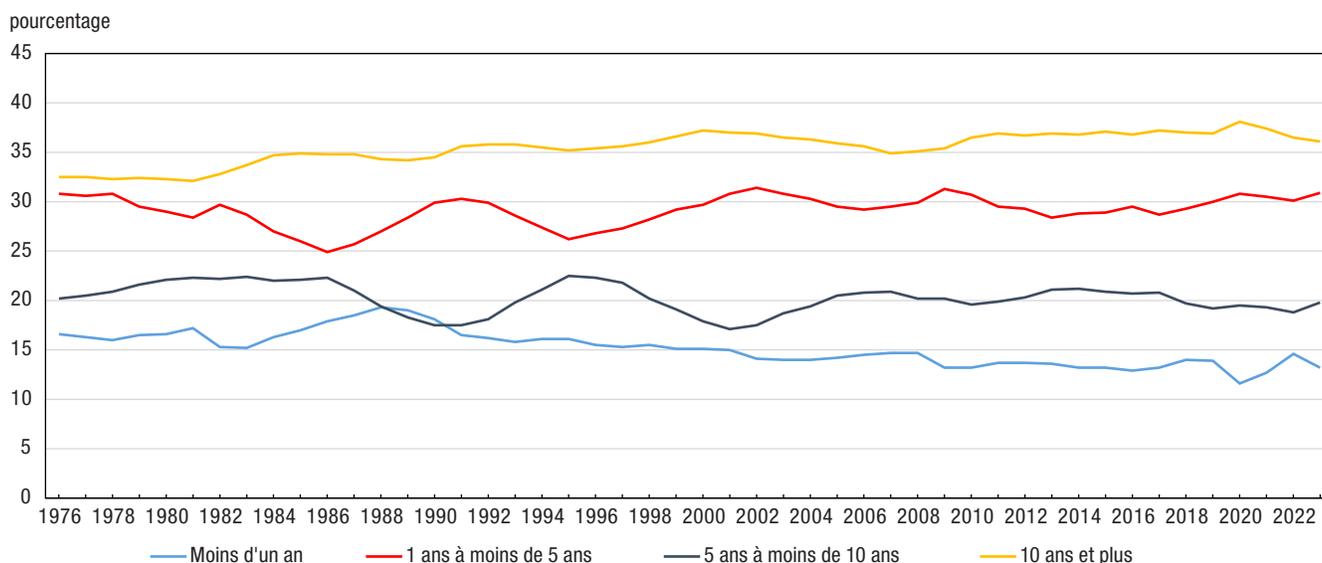
En excluant les ralentissements économiques, il y a eu un changement à long terme dans la répartition des travailleurs canadiens entre les différentes durées d'occupation d'un emploi depuis 1976. La proportion de travailleurs âgés de 25 ans et plus qui ont gardé le même employeur ou qui ont travaillé à la même entreprise pendant 10 ans ou plus a augmenté de 3,6 points de pourcentage (32,5 % à 36,1 %) de 1976 à 2023. Au cours de la même période, la proportion de travailleurs occupant leur emploi depuis moins d'un an a diminué pour passer de 16,6 % à 13,9 %. La longueur accrue de la durée d'occupation de l'emploi pourrait être liée en partie à des changements dans la structure par âge de la population occupée. Les travailleurs plus jeunes, qui ont tendance à avoir occupé leur emploi moins longtemps, représentent maintenant une plus petite proportion de la population occupée en raison du vieillissement de la population et d'un taux de participation aux études postsecondaires accru. L'âge moyen des travailleurs en 1976 était de 41,3 ans, par rapport à 44,7 ans en 2023.

Parallèlement, le taux de participation accru aux études à temps plein fait en sorte que les jeunes travailleurs sont moins susceptibles d'occuper leur emploi pendant une longue durée, probablement parce que moins d'entre eux commencent leur carrière immédiatement après avoir terminé l'école secondaire. Chez les travailleurs âgés de 25 à 34 ans, le pourcentage de personnes ayant occupé un emploi pendant une durée de 1 à moins de 5 ans a augmenté de 5,6 points de pourcentage par rapport à 1976 pour se chiffrer à 48,1 % en 2023, et le taux de personnes ayant occupé un emploi pendant une durée de 10 ans ou plus a diminué de 2,4 points de pourcentage pour s'établir à 7,9 %.

En partie à cause de la réduction de l'embauche, la proportion de travailleurs ayant une courte durée d'occupation d'un emploi a tendance à diminuer plus fortement pendant les périodes de ralentissement économique. Dans le cadre de la récession de 2008-2009, la proportion de travailleurs occupant leur emploi depuis moins d'un an a diminué de 1,5 point de pourcentage pour passer à 13,2 % entre 2008 et 2009. En 2020, les pertes d'emploi et la diminution de la demande de main-d'œuvre découlant de la pandémie de COVID-19 ont entraîné une diminution de la proportion de travailleurs occupant leur emploi depuis moins d'un an (-2,2 points de pourcentage, s'établissant à 11,6 %). L'emploi s'est néanmoins rétabli par la suite, et la proportion de travailleurs occupant leur emploi depuis moins d'un an a augmenté de 1,1 point de pourcentage pour s'établir à 12,7 % en 2021, avant d'atteindre des niveaux égaux ou supérieurs aux niveaux prépandémiques en 2022 (14,6 %) et 2023 (13,2 %).

En 2023, 13,2 % des travailleurs avaient occupé leur emploi depuis moins d'un an. Un peu moins du tiers (30,9 %) des travailleurs avaient occupé leur emploi depuis 1 à moins de 5 ans, et 19,8 % avaient occupé leur emploi depuis 5 à moins de 10 ans. Plus du tiers (36,1 %) des travailleurs avaient occupé leur emploi depuis 10 ans ou plus.

**Graphique 1**  
**Répartition des personnes en emploi de 25 ans et plus selon la durée de l'emploi, Canada, 1976 à 2023**



**Note :** À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée.

## Un portrait récent

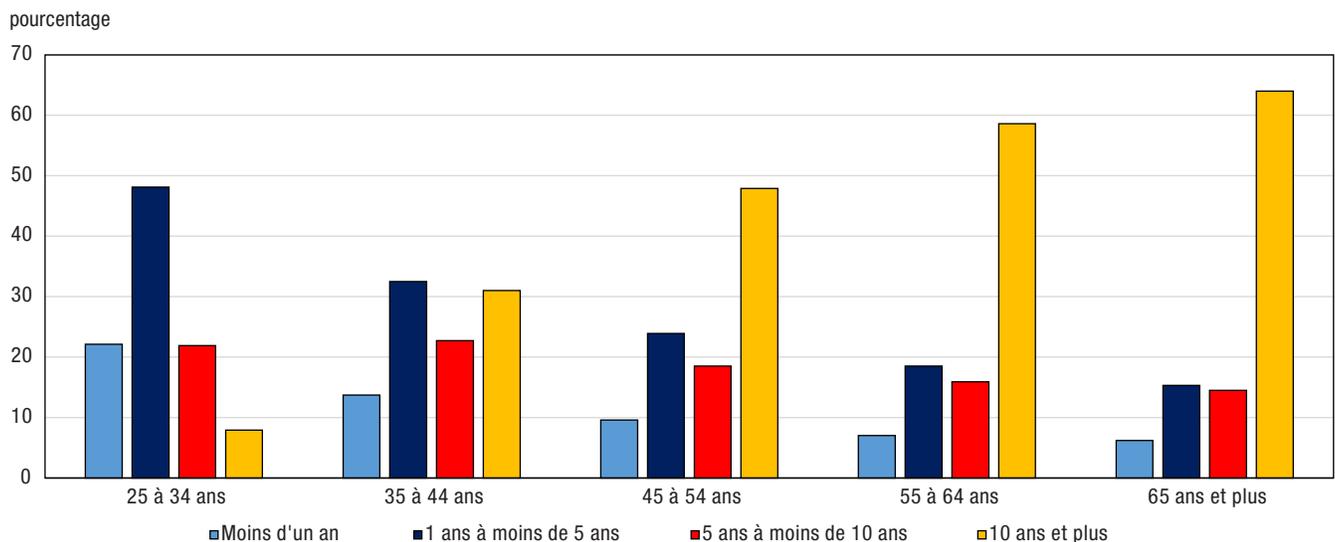
### Les travailleurs plus âgés sont beaucoup plus susceptibles d'avoir une longue durée d'emploi que les travailleurs plus jeunes

La durée de l'emploi est fortement associée à l'âge, et les travailleurs plus âgés ont des taux plus élevés d'occupation de l'emploi de 10 ans ou plus. En 2023, moins de 1 travailleur sur 10 (7,9 %) âgé de 25 à 34 ans avait travaillé pour le même employeur ou à la même entreprise depuis 10 ans ou plus. Cette proportion augmentait avec l'âge et se situait à 58,6 % chez les travailleurs âgés de 55 à 64 ans et à 64,0 % chez les travailleurs de 65 ans et plus.

La proportion de travailleurs âgés de 25 ans et plus ayant occupé leur emploi pendant 10 ans ou plus était légèrement plus élevée chez les hommes (36,8 %) par rapport aux femmes (35,3 %). La différence s'explique partiellement du fait que les hommes représentent une plus grande proportion des travailleurs plus âgés. En 2023, les hommes représentaient 53,1 % des travailleurs âgés de 55 à 64 ans et 60,2 % des travailleurs âgés de 65 ans et plus.

## Graphique 2

### Répartition des personnes en emploi de 25 ans et plus selon le groupe d'âge et la durée de l'emploi, Canada, 2023



**Note :** À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée.

### Les travailleurs autonomes ont tendance à avoir une plus longue durée d'emploi que les employés

En 2023, les travailleurs autonomes avaient en moyenne une durée d'emploi plus longue que les employés. Même si les travailleurs autonomes ne représentaient que 14,8 % de tous les travailleurs âgés de 25 ans et plus en 2023, ils représentaient 19,5 % des personnes ayant une durée d'emploi de 10 ans ou plus. La vaste majorité (92,2 %) des travailleurs qui avaient occupé leur emploi pendant moins d'un an étaient des employés.

Près de la moitié (47,5 %) des travailleurs autonomes avaient occupé leur emploi depuis 10 ans ou plus, par rapport à un peu plus du tiers (34,1 %) pour les employés. En outre, le taux de travailleurs ayant occupé leur emploi pendant moins d'un an était plus élevé chez les employés (14,3 %) que chez les travailleurs autonomes (7,0 %). La longueur de la durée d'emploi des travailleurs autonomes reflète en partie leur âge moyen plus élevé (49,5 ans) par rapport à celui des employés (43,9 ans). La durée de l'emploi est aussi liée au degré auquel l'entreprise est établie, car les travailleurs autonomes qui ont des employés étaient plus susceptibles (59,4 %) d'avoir occupé leur emploi pendant 10 ans ou plus que les travailleurs autonomes sans employés (42,7 %).

### Les Canadiens noirs sont parmi les travailleurs les plus susceptibles d'avoir une durée d'emploi plus courte

Les travailleurs non racisés et non autochtones comptaient parmi les travailleurs ayant les taux les plus élevés d'occupation de l'emploi de longue durée, 40,5 % d'entre eux ayant occupé leur emploi pendant 10 ans ou plus en 2023. Parallèlement, les Canadiens noirs comptaient parmi les travailleurs les plus susceptibles d'avoir occupé leur emploi pendant une courte durée, 20,4 % d'entre eux ayant occupé leur emploi pendant moins d'un an par rapport à 11,4 % pour les travailleurs non racisés et non autochtones. Les travailleurs asiatiques occidentaux étaient aussi plus susceptibles d'avoir occupé leur emploi pendant une courte durée (20,0 %) que leurs homologues non racisés et non autochtones.

### Les immigrants reçus admis 10 ans ou moins auparavant ont tendance à avoir une durée d'emploi plus courte que les travailleurs nés au Canada

Les immigrants reçus occupés qui ont été admis au Canada il y a 10 ans ou moins étaient plus susceptibles d'avoir occupé leur emploi depuis moins d'un an (24,4 %) comparativement aux immigrants établis admis au Canada il y a plus de 10 ans (10,4 %) et aux travailleurs nés au Canada (11,5 %). Puisque la plupart des immigrants récents arrivent au Canada à un âge auquel la population née au Canada a déjà intégré le marché du travail, ils ont moins de temps pour atteindre une durée d'emploi plus longue avec le même employeur ou à la même entreprise. Les immigrants récents font également face à des obstacles particuliers sur le marché du travail, comme un manque d'expérience de travail au Canada, un manque de contacts sur le marché de l'emploi et un manque de références canadiennes<sup>1</sup>, qui peuvent se traduire par une plus grande instabilité de l'emploi.

### Des courtes durées d'emploi sont plus fréquentes dans les services d'hébergement et de restauration

Une plus grande proportion de travailleurs avec une courte durée d'emploi peut indiquer qu'un secteur d'activité connaît un taux de roulement plus élevé. En 2023, la proportion de travailleurs qui occupaient leur emploi depuis moins de 1 an était la plus élevée dans les secteurs des services d'hébergement et de restauration (23,2 %), des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (18,6 %) et de la construction (15,7 %). En 2023, les taux de postes vacants dans les secteurs des services d'hébergement et de restauration (6,8 %) et de la construction (5,1 %) étaient plus élevés que la moyenne pour l'ensemble des secteurs (4,1 %)<sup>2</sup>.

Par comparaison, les proportions de travailleurs dont la durée d'emploi était de 10 ans ou plus étaient parmi les plus élevées dans les secteurs de l'agriculture (59,6 %), des services publics (48,8 %), des services d'enseignement (46,5 %) et de l'administration publique (43,7 %). Les taux de postes vacants dans les secteurs des services publics (2,0 %), des services d'enseignement (1,6 %) et de l'administration publique (2,6 %) étaient plus faibles que la moyenne nationale en 2023<sup>3</sup>. Le taux de postes vacants dans le secteur de l'agriculture (4,4 %) était légèrement plus élevé que la moyenne nationale, ce qui suggère que la proportion plus élevée de travailleurs ayant une longue durée d'emploi dans le secteur résulte d'un taux plus élevé de travailleurs autonomes, plutôt que d'un roulement plus faible d'employés.

1. Enquête sur la population active, novembre 2023.

2. Tableau 14-10-0372-01 Postes vacants, employés salariés, et taux de postes vacants selon le secteur de l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées, calculs de l'auteur.

3. Tableau 14-10-0372-01 Postes vacants, employés salariés, et taux de postes vacants selon le secteur de l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées, calculs de l'auteur.

### Renseignements sur l'indicateur

#### Description ou définition

L'indicateur de la **durée de l'emploi** mesure le nombre de personnes occupant leur emploi depuis moins de 1 an, depuis 1 an à moins de 5 ans, depuis 5 ans à moins de 10 ans et depuis 10 ans ou plus, exprimé en pourcentage de toutes les personnes en emploi.

#### Source

Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2023.

#### Renseignements aux fins d'interprétation

Pour de plus amples renseignements sur la méthodologie de l'Enquête sur la population active (EPA) et la couverture de population, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active, 2020](#).

Les estimations tirées de l'EPA sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. L'analyse est axée sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %. En raison de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

La classification des secteurs d'activité est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017.

La durée de l'emploi désigne le nombre de mois ou d'années consécutifs pendant lesquels une personne a travaillé pour son employeur actuel ou à son entreprise actuelle. Pour les employés, peu importe si la personne a occupé plus d'une profession, travaillé à plus d'un endroit ou connu des périodes de mise à pied temporaire avec rappel, on considère que la période d'emploi est ininterrompue en autant que leur employeur est demeuré le même.

#### Autres renseignements connexes

Des données supplémentaires de Statistique Canada sont disponibles sur le sujet suivant :

[Durée de l'emploi](#)